

## **Symposium international de la FAO sur *Durabilité des pêches: renforcer les liens entre la science et les politiques***

18-21 novembre 2019

(le 21 novembre est la Journée mondiale des pêches)

### **CONTEXTE:**

Les pêcheries marines et continentales sont aujourd'hui à un moment crucial de leur développement. Elles contribuent de manière fondamentale et croissante à la sécurité alimentaire, nutritionnelle tout en assurant des moyens de subsistance, comme le montre, par ex., les statistiques selon lesquelles 22 des 30 principaux pays consommateurs de poisson sont des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Cependant, malgré des succès notables, la proportion des stocks de poissons marins pêchés dans des conditions biologiquement durables continue de diminuer, en particulier dans les régions les moins développées, tandis que la pêche continentale est profondément affectée par la demande croissante en eau douce. De plus, les impacts d'un monde en mutation rapide sur le secteur de la pêche deviennent de plus en plus significatifs à mesure que nous progressons vers le milieu du siècle. Parmi les nombreux facteurs en cause, figurent les éléments suivants:

- la population mondiale atteindra 9,5 milliards d'habitants d'ici 2050, le nombre d'habitants du continent africain devant s'accroître de plus d'un milliard de personnes;
- parallèlement, il se produit un déplacement important de la population vers les zones côtières, ce qui a des impacts environnementaux sur la terre et la pêche côtière, par ex., l'augmentation du lessivage d'origine agricole, l'urbanisation, etc.;
- le développement économique continuera à entraîner une augmentation de la consommation de protéines animales, la consommation annuelle de poisson devant dépasser 25 kg par habitant d'ici 2025, soit une hausse de plus de 20 pour cent par rapport à aujourd'hui;
- le changement climatique peut contraindre les communautés et les entreprises côtières à déplacer leurs centres géographiques, à la suite de l'évolution des ressources, pouvant générer des conflits entre utilisateurs;
- les paradigmes de la conservation de la biodiversité sont des conceptions ambitieuses de ce que nous attendons des systèmes naturels, avec des conséquences pour les pêches de capture, la seule industrie de production alimentaire majeure qui repose sur l'exploitation durable des populations sauvages;
- enfin, les technologies innovantes rendent la traçabilité des produits, de la mer à l'assiette, plus accessible dans toute la chaîne de valeur. Cela aura des conséquences sur la manière dont les entreprises, les régulateurs, les parties prenantes et les citoyens prennent leurs décisions au quotidien.

Le secteur de la pêche doit développer une nouvelle vision des pêches de capture au 21<sup>e</sup> siècle, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques

au service du développement durable – une vision qui reflète mieux la façon dont la société perçoit et utilise les pêches de capture. Qu'attendons-nous du secteur de la pêche dans cet environnement en mutation? Comment concilier le développement socioéconomique inclusif, les exigences des consommateurs et des chaînes de valeur avec la nécessité de préserver les ressources, les écosystèmes et la biodiversité? Comment soutenir la prise de décision basée sur des faits avérés dans les pays développés et en développement, lorsque le volume d'informations peut dépasser notre capacité à le valider?

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

*Objectif:* L'objectif du symposium est d'identifier les voies à suivre pour renforcer l'interaction des sciences et des politiques au niveau de la production, la gestion et le commerce des pêches, sur la base de principes de durabilité solides, afin d'améliorer les résultats dans la pratique. Les débats et les conclusions du symposium ouvriront la voie à l'élaboration d'une nouvelle vision des pêches de capture, décrivant comment le secteur peut répondre aux défis complexes et en rapide évolution auxquels la société est confrontée, et comment apporter un soutien au processus de planification de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

Le symposium sera structuré de manière à traiter un certain nombre de questions stratégiques et séquentielles:

- a) Comment **mesurer la durabilité des pêches, quel suivi réaliser** et quel est l'état des ressources halieutiques mondiales et régionales?
- b) Quels sont les **défis en matière de durabilité écologique, économique et sociale** de la pêche?
- c) Comment **aligner les objectifs en matière de conservation de la biodiversité et de pêche et quels compromis faire** pour soutenir le développement durable? Quel genre de nouveaux partenariats cela nécessitera-t-il?
- d) Quels sont les **succès, les échecs et les nouveaux mécanismes de gouvernance** qui pourraient aider les pays, les organismes régionaux et les communautés locales à surmonter ces défis. Quels sont les opportunités et les défis que l'innovation et la croissance bleue apportent à la pêche durable?
- e) **Quelles données constituent une preuve scientifique**, dans un monde où l'information est abondante mais qui n'est souvent pas validée, et comment pouvons-nous assurer une base factuelle pour la prise de décision, en s'appuyant sur des données avérées provenant de diverses sources?
- f) Comment **communiquer efficacement les défis et les opportunités liés à la pêche** dans un monde en mutation rapide et de quelle manière élargir les partenariats traditionnels pour soutenir des pêches durables?
- g) Enfin, **qu'attend la société des pêches de capture marines et continentales** au 21<sup>e</sup> siècle, quels compromis et concessions sommes-nous prêts à accepter et comment trouver le juste équilibre?

Produits et résultats attendus:

Le symposium permettra d'élaborer un document technique sur les questions décrites ci-dessus. Ce document, résultat de la synthèse des informations et des débats de chacune des sessions du symposium, sera préparé par le Secrétariat de la FAO et remis au COFI 34. Il présentera des informations statistiques sur les questions de durabilité, proposera des exemples de bonnes pratiques de gestion et de partenariat, ainsi que des recommandations sur la manière de mieux relier les données probantes et les politiques pour assurer la durabilité de la pêche au 21<sup>e</sup> siècle.

Les conclusions techniques du symposium devraient éclairer et contribuer à une déclaration politique de haut niveau sur le rôle, la valeur et la durabilité des pêches mondiales et régionales au 21<sup>e</sup> siècle. Cette déclaration sera rédigée par le Secrétariat de la FAO et communiquée aux membres de la FAO après le symposium (par l'intermédiaire du Bureau du COFI). Elle pourrait être soumise à approbation lors de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire du Code de conduite pour une pêche responsable, qui se tiendra lors de la 34<sup>e</sup> réunion du Comité des pêches, en juillet 2020.

Ces documents devraient:

- a) contribuer à l'élaboration et la formulation d'une nouvelle vision de la durabilité des pêches au 21<sup>e</sup> siècle;
- b) promouvoir des stratégies pour des actions et des politiques de soutien en synergie à diverses échelles afin de soutenir une pêche durable tout en respectant les engagements internationaux;
- c) renforcer les engagements par rapport au Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable et ses instruments connexes, et conduire à de nouveaux partenariats avec la FAO;
- d) aider les pays lors des débats et l'examen portant sur la création d'un nouveau sous-comité des pêches du COFI à la 34<sup>e</sup> réunion du COFI.
- e) Donner des réponses au processus de planification de la Décennie des Nations Unies
- f) pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) pour unir les efforts, pour avancer vers l'Océan dont Nous Avons besoin pour un Avenir que nous Voulons.

**QUI DEVRAIT Y ASSISTER?** Ce symposium est de nature technique et destiné aux:

- responsables et spécialistes des organisations techniques, étatiques ou non;
- membres de la recherche et des milieux universitaires, issus à la fois des sciences naturelles et des sciences sociales;
- experts halieutes, de la conservation et de la durabilité des secteurs de la pêche et d'autres secteurs connexes;
- représentants du secteur privé et des entreprises;
- représentants des organisations gouvernementales, non gouvernementales et intergouvernementales;

- organisations mondiales, régionales, nationales et locales, y compris les groupes autochtones;
- autres parties intéressées.

Le symposium est gratuit et ouvert à tous, mais sujet à un processus de candidature garantissant que la taille du site (500 délégués) est adaptée, tout en préservant la diversité et la complémentarité de tous les acteurs énumérés ci-dessus.

**PRORAMME PROVISOIRE ET STRUCTURE:** Le Symposium, prévu provisoirement sur quatre jours, au Siège de la FAO, s'articulera autour d'une série de discussions plénières d'environ deux heures chacune. Le Symposium débutera le 18 novembre 2019 avec un Salon de l'Innovation suivi d'une cérémonie d'Ouverture officielle.

Les sessions 1 à 8 se composeront de deux conférences principales (15 mn), ainsi que de deux groupes de cinq spécialistes (3 mn de déclarations et 30 m de questions-réponses avec modérateur). La session 9 rendra compte des conclusions et des messages des rapporteurs de la session.

**SESSIONS PROPOSÉES** (les descriptions complètes sont disponibles sur la page web du symposium)

## Jour 0 – Salon de l'Innovation et cérémonie d'Ouverture officielle

### Jour 1

#### Session 1 – État de la durabilité des pêches mondiales et régionales

La durabilité de la pêche est essentielle pour les écosystèmes marins et les communautés qui dépendent du poisson et de la pêche comme activité. Bien qu'il n'existe pas de définition universelle, il est globalement reconnu que la durabilité vise à répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Dans le contexte de la pêche, ces besoins regroupent une série d'objectifs complexes, tels que fournir de la nourriture, des emplois, des revenus et répondre aux besoins nutritionnels, ainsi qu'à un large éventail de besoins sociaux. Compte tenu de cette complexité, la durabilité de la pêche doit se traduire par des mesures concrètes facilitant la mise en œuvre de politiques efficaces. À son tour, cette multiplicité d'indicateurs nécessite un afflux important de données et d'informations, pas toujours disponibles, en particulier dans les pays en développement. D'un point de vue biologique, le suivi de l'abondance des stocks de poisson et de l'intensité de la pression de pêche est une approche couramment utilisée pour évaluer la durabilité des ressources. Dans le Programme 2030, l'objectif de développement durable 14 et son indicateur 14.4.1: «Proportion de stocks de poissons se situant à un niveau biologiquement fiable» visent à suivre les progrès réalisés par les pays dans la gestion durable de leurs pêches. Cet indicateur est conforme au concept de rendement maximal durable (RMD). Il est donc relativement facile à interpréter, ce qui permet une cohérence et une comparabilité au sein des pays et entre les pays, et fournit une mesure analytiquement valable de la surexploitation des pêches. Malgré ces avantages relatifs, l'évaluation de l'état des stocks concernant les niveaux durables nécessite de nombreuses données et une expertise technique pour obtenir les valeurs de référence. Les difficultés sont donc liées à la capacité des pays à collecter, gérer et analyser des données sur les pêches, ainsi qu'à élaborer et à mettre en œuvre des approches dans un contexte de données limitées pour informer l'état des stocks, en tant que mesure de la durabilité biologique.

Cette session utilisera les définitions de durabilité qui existent pour évaluer l'état des pêches mondiales et régionales du point de vue de la durabilité biologique écologique. Elle proposera des discussions sur les problèmes

qui affectent la durabilité, notamment la pêche illégale, et sur la manière de mettre en relation les indicateurs de durabilité actuels aux rapports des pays pour l'ODD14.

**Comité consultatif:** Prof Ray Hilborn, États-Unis, Dr Ana Parma, Argentine; Prof Kevern Cochrane, Afrique du Sud  
**Comité exécutif FAO:** Dr Yimin Ye et Dr Nicolas Gutierrez

## Session 2 – Conciliation des objectifs de gestion des pêches et de la conservation

La diversité et les interconnexions complexes entre les espèces et les populations, leurs fonctions et l'environnement, conditionnent les services écosystémiques sur lesquels repose le développement croissant des populations. Un certain nombre de forums politiques internationaux récents (par ex., les objectifs d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique, les objectifs de développement durable, les réunions des Nations Unies sur les océans, etc.) ont lancé un appel en faveur de la biodiversité (incluant la diversité des espèces, la structure et la fonction des écosystèmes), un élément clé de l'utilisation durable. Malgré le nombre d'outils à notre disposition (par ex., l'approche écosystémique des pêches), la perception selon laquelle des objectifs contradictoires existent et ne peuvent pas être réconciliés, perdure. Comment pouvons-nous nous assurer de pouvoir répondre aux besoins nutritionnels d'une population croissante tout en veillant en même temps à ce que les écosystèmes marins puissent soutenir la production alimentaire future?

Cette session soulignera en quoi le maintien de la biodiversité est lié à la durabilité des pêches et explorera la nature évolutive de la gestion des pêches dans ce contexte. Des exemples seront donnés de combinaison d'objectifs multiples, de développement de cadres d'analyse des compromis et de risques, d'établissement de partenariats diversifiés et efficaces. Enfin, les défis, les opportunités et les compromis pour un rapprochement effectif des objectifs de gestion de la pêche et de la conservation seront explorés.

**Comité consultatif:** Prof. Chris Costello, États-Unis; Prof Beth Fulton, Australie; Dr Sangeeta Mangubhai, Fidji; Dr Lifeng Cui, Chine

**Comité exécutif FAO:** Dr Vera Agostini

## Session 3 – Pêche et sécurité alimentaire<sup>1</sup>

La pêche a un rôle de plus en plus important à jouer dans la lutte contre la faim. Les populations n'ont jamais consommé autant de poisson qu'aujourd'hui, la consommation mondiale de poisson par habitant ayant doublé depuis les années 1960. Le poisson fournit plus de 20 pour cent de l'apport moyen en protéines animales par habitant à 3 milliards de personnes, et il est devenu particulièrement important pour les populations rurales, qui ont souvent des régimes moins diversifiés et dont la situation, en termes de sécurité alimentaire, est moins bonne (et plus fragile). Pourtant, le poisson ne figure pas, de manière frappante, dans les stratégies visant à réduire les carences en micronutriments, précisément là où il pourrait potentiellement avoir le plus grand impact (Allison *et al.*, 2013). Bien que le potentiel inexploité de ce secteur soit maintenant reconnu et suscite un intérêt mondial, l'intégration du poisson dans le programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle (et inversement) reste un défi. Dans un monde où environ 821 millions de personnes, soit environ une personne sur neuf, sont sous-

<sup>1</sup> Bien que le symposium cible explicitement les pêches de capture, l'aquaculture est implicitement incluse dans les discussions sur le poisson et la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, le commerce, etc.



alimentées et ont désespérément besoin d'aliments provenant de source animale de qualité, il est difficile de déterminer comment le poisson pourrait s'inscrire dans les changements alimentaires recommandés pour lutter contre l'aggravation des effets sur l'environnement causés et affectant le système alimentaire mondial.

Cette session présentera les multiples rôles du poisson dans les systèmes alimentaires régionaux et expliquera comment certains groupes vulnérables (dont l'accès à une nourriture et des ressources adéquates est de plus en plus restreint) pourraient tirer profit d'un aliment très nutritif (mais sous-utilisé) comme le poisson. Elle donnera des exemples de partenariats efficaces au niveau des pays et des communautés, ainsi que la voie à suivre pour intégrer le poisson dans les politiques alimentaires et nutritionnelles des pays et des plateformes des systèmes alimentaires internationaux.

**Comité consultatif:** Dr Shakuntala Thilsted, Cambodge; Dr Sloans Chimatiro, Zambie

**Comité exécutif FAO:** Me Molly Ahern

## Jour 2

### Session 4 – Pêche et moyens de subsistance

On estime qu'en 2016, 40,3 millions de personnes ont participé, à plein temps, à temps partiel ou occasionnellement, à la production des pêches de capture primaires. Selon des estimations antérieures, si l'emploi secondaire était également pris en compte, 120 millions de travailleurs à temps plein et à temps partiel dépendent directement des chaînes de valeur des pêches de capture commerciales pour leur subsistance, dont 97 pour cent vivent dans des pays en développement. Parmi eux, plus de 90 pour cent travaillent dans le sous-secteur de la pêche artisanale, 47 pour cent de la main-d'œuvre totale étant des femmes. Malgré leur rôle crucial au niveau des moyens de subsistance, la pêche artisanale est trop souvent marginalisée dans les processus politiques et ne reçoit pas l'attention requise. Il est impératif d'y remédier afin de permettre au secteur de contribuer pleinement au développement durable. Les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives SSF) fournissent le cadre de référence mondialement accepté à cet égard.

Au cours de cette session, des méthodes et des estimations plus détaillées de la dépendance à l'égard des pêches continentales et marines seront présentées afin de soutenir la mise en œuvre des Directives SSF et des instruments connexes, et aborder des questions fondamentales telles que le droit foncier et le droit d'accès, le développement de la chaîne de valeur, l'inclusion (genre, jeunesse, peuples autochtones), le développement social et la gouvernance.

**Comité consultatif:** Prof Anthony Charles, Canada; Dr Vivienne Solis, Costa Rica; Dr Meryl, J. Williams, Australie; Dr Editrudith Lukanga, Tanzanie

**Comité exécutif FAO:** Me Nicole Franz

### Session 5 – L'économie de la pêche

Bien que le poisson soit l'un des produits les plus commercialisés à l'échelle internationale, son impact économique direct et indirect n'est que très rarement pris en compte, en particulier dans les États de marché où son rôle dans les importations alimentaires, la fourniture de devises à l'économie, la transformation et la distribution peut être substantiel. De même, dans les discussions sur la gestion des pêches, l'accent est mis le plus souvent sur l'état des stocks et non sur le potentiel économique élevé, non réalisé, que les États côtiers pourraient



tirer d'une politique de gestion de la pêche plus efficace, d'une réduction de l'effort et de la capacité, d'une réduction des subventions et l'instauration de mesures plus efficaces contre la pêche INN. De même, bien que déjà un tiers de la production entre dans le commerce international, l'augmentation prévue de la demande mondiale de poisson et de produits de la pêche de la part des consommateurs mondiaux créera d'énormes possibilités pour les producteurs et les exportateurs ainsi que pour les importateurs, transformateurs et distributeurs des États du marché. Cela suppose toutefois un futur régime commercial stable, permettant aux pays producteurs d'accéder aux marchés régionaux et internationaux, et de respecter les exigences réglementaires en matière de sécurité sanitaire des aliments, d'étiquetage précis ainsi que les exigences du marché au niveau environnemental et social.

Cette session examinera les contributions économiques accrues potentielles des ressources halieutiques mondiales, à la fois par l'amélioration des politiques de gestion de la pêche, par un meilleur accès des producteurs et des exportateurs aux marchés et une gestion plus efficace de la chaîne de valeur et des stocks en général.

**Comité consultatif:** Prof Rashid Sumaila, Canada; Dr Claudia Beltran, Salvador; Dr Alistair MacFarlane, Nouvelle-Zélande

**Comité exécutif FAO:** Dr Audun Lem

#### Session 6 – Gestion des pêches face à l'incertitude et au changement climatique

La pêche est la seule grande industrie de production alimentaire à exploiter de manière durable des populations sauvages. Dans les mers, les rivières et les lacs, les espèces ciblées par la pêche vivent au milieu d'interactions physiques, biologiques et écologiques complexes, souvent non observées ou mal comprises, ce qui entraîne des incertitudes importantes. La gestion des pêches vise à parvenir à des compromis acceptables entre conservation et utilisation durable, en reconnaissant et en tenant compte de ces incertitudes. Les conséquences de plus en plus visibles du changement climatique dans tous les écosystèmes naturels ajoutent un défi supplémentaire au développement de stratégies de gestion efficaces. Cela est dû au fait que la gestion de la pêche a été élaborée sur le postulat que la biomasse de la population fluctue plus ou moins autour de la moyenne, le plus grand défi consistant à synchroniser ces fluctuations naturelles avec les mesures de gestion, en séparant les effets des fluctuations naturelles de la pêche. À l'ère du changement climatique, certains signaux (température, acidification, oxygénation) et certains processus (upwelling côtier, stratification) peuvent devenir fortement unidirectionnels. Si la productivité, la répartition ou la saisonnalité des espèces change dans une direction connue (mais pas dans une quantité connue), la gestion de la pêche devra peut-être prendre en compte de manière proactive ces tendances. Les exemples peuvent aller de l'ajustement des points de référence de la gestion à l'élaboration de nouveaux mécanismes de cogestion visant à gérer de nouveaux stocks transfrontaliers, au recours au contrôle des assemblages d'espèces plutôt qu'au contrôle des espèces.

L'objectif de cette session est d'examiner les données en matière d'impacts du changement climatique en particulier, et d'élaborer des réponses adaptative face à des résultats attendus mais incertains. Des exemples spécifiques de bonnes pratiques et d'ajustements de stratégies pour répondre à de multiples objectifs seront recherchés.

**Comité consultatif:** Prof Kevern Cochrane, Afrique du Sud; Prof. Simon Jennings, Danemark; Dr Abigail Lynch, États-Unis;

**Comité exécutif FAO:** Dr Manuel Barange



### Jour 3

#### Session 7 – Systèmes d'information sur les pêches et nouvelles technologies

Les systèmes d'information sur les pêches sont des applications et des processus intégrés qui aident les autorités des pêches à atteindre leurs objectifs en matière de durabilité. Ces systèmes sont variés et regroupent des informations sur les flottes et l'effort de pêche, les systèmes statistiques nationaux sur les chaînes de valeur, y compris les données externes à la pêche, par ex., sur la main-d'œuvre, les données indépendantes de la pêche, etc. À mesure que l'environnement mondial évolue, la demande de données évolue également. Une attention accrue est portée aux possibilités offertes par les systèmes de suivi, quasiment en temps réel, mais également au rôle des nouvelles technologies tout au long de la chaîne de valeur. Par exemple, les systèmes de surveillance des navires sont utilisés dans la pêche commerciale pour donner aux organisations la possibilité de suivre et de contrôler les activités dans le cadre des systèmes de SCS. La technologie des chaînes de blocs est en cours d'essai pour améliorer la transparence et la traçabilité, ce qui pourrait permettre d'améliorer l'accès au marché. Cependant, l'utilisation de ces nouvelles technologies pour soutenir la gestion de la pêche et l'élaboration des politiques se heurte à de nombreux blocages: à quel point elles reflètent bien chaque sous-secteur et en particulier la pêche artisanale, de subsistance et de loisir; comment les technologies nouvelles et existantes peuvent-elles être utilisées pour saisir des données dans des zones pauvres en données, par ex. des données ventilées par sexe? De quel soutien les institutions nationales ont-elles besoin pour maintenir et développer les systèmes existants et pour répondre aux demandes multiples en communication de données? Comment les pays traitent-ils les règles de confidentialité et la résistance à la transparence dans certains secteurs, etc. L'avènement de nouvelles technologies de l'information capables de collecter des données directement à partir des plages, de l'espace ou de capteurs qui se trouvent sur les engins de pêche, exige l'intégration de flux de données complexes, et multiplie les opportunités à la fois pour la recherche et les politiques.

Cette session explorera comment ces nouvelles technologies, parallèlement aux technologies plus traditionnelles, ont la capacité de changer la façon dont sont générées, interprétées et communiquées les problématiques de durabilité des pêches. Elle examinera également dans quelle mesure il est possible de les développer pour réduire les blocages et de les utiliser plus efficacement pour éclairer la gestion et l'élaboration des politiques. Elle s'efforcera de déterminer les actions majeures nécessaires, à quels niveaux elles doivent être réalisées et qui sont les acteurs concernés.

**Comité consultatif:** Dr Guillermo Compean, CITT, États-Unis; Mr Tony Long, GFW, Royaume-Uni; Betrum MacDonald, Canada

**Comité exécutif FAO:** Mr Marc Taconet

#### Session 8 – Opportunités en matière de politiques pour la pêche au 21<sup>e</sup> siècle

À la suite de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982), de l'Accord d'application de la FAO (1993), de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (1995), du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable (1995), et de leurs instruments connexes, les pays ont développé ou réformé leurs systèmes de gestion de la pêche au cours des dernières décennies. La plupart des politiques nationales de gestion des pêches mettent l'accent sur le juste équilibre à établir entre conservation et utilisation durable, y compris les politiques de restauration, en mettant un accent particulier sur la durabilité écologique plutôt que sociale ou économique. Cependant, les résultats de ces politiques ont été variés, pour diverses raisons, allant d'une applicabilité discutable à l'ensemble des pêcheries, une mise en œuvre incomplète à un soutien politique insuffisant. Que pouvons-nous apprendre des succès et comment mieux corriger les échecs? Au niveau politique, quels aspects n'étaient pas suffisamment développés dans les principaux accords, par ex. en matière d'égalité





hommes-femmes et de développement des capacités humaines, même en tenant compte du fait que d'autres organisations des Nations Unies, telles que l'OIT, ont également promulgué d'importantes conventions et politiques en matière de pêche? La plupart des politiques de pêche reposent sur l'hypothèse que la base des ressources est relativement stable et fluctue en fonction de la variabilité environnementale et en particulier de la mortalité par pêche. À mesure de la progression du changement climatique, cette stabilité relative risque de disparaître, ce qui nécessitera un nouvel examen de l'équilibre entre les objectifs de conservation et de durabilité, tout en tenant compte des tendances unidirectionnelles. Comment gérer au mieux les ressources avec cette incertitude supplémentaire? Enfin, l'attention croissante portée aux problématiques relatives aux océans dans les forums nationaux et internationaux soulève d'autres questions dans le cadre de la mise en place de politiques pour le 21<sup>e</sup> siècle: comment la future gestion de la pêche conciliera-t-elle les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la conservation? Comment trouver le juste équilibre entre la gestion de la pêche et les besoins d'autres secteurs de l'économie bleue en concurrence? Quels sont les compromis que la société est prête à prendre pour équilibrer ces objectifs?

Cette session cherchera à comprendre quelle forme la gestion des pêches pourrait prendre dans le futur, et, en particulier, elle examinera les approches novatrices et les nouvelles opportunités qui n'ont peut-être pas encore été exploitées.

**Comité consultatif:** Dr Charlotte de Fontaubert, Banque mondiale; Prof Beth Fulton, Australie; Dr Simon Jennings, Danemark; Dr Ernesto Penas-Lado, Espagne; Prof Anthony Charles, Canada;

**Comité exécutif FAO:** Dr Rebecca Metzner

#### Session 9 – Résumé des sessions

Réalisé par les rapporteurs des sessions.

De plus amples informations et des mises à jour sont présentées sur la page web du symposium, <http://www.fao.org/about/meetings/sustainable-fisheries-symposium/en/>, qui sera actualisée régulièrement.

Pour plus d'informations et des contributions, veuillez contacter:

Dr Manuel Barange, Directeur de la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture de la FAO, et organisateur du symposium, [manuel.barange@fao.org](mailto:manuel.barange@fao.org)

Dr Vera Agostini, Directrice adjointe de la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture de la FAO, et Présidente du Comité d'organisation du symposium, [vera.agostini@fao.org](mailto:vera.agostini@fao.org)